

Lanussé Henri, parcours de captivité¹

Arson Hervé
Version 1
02/07/23

État Civil et situation militaire

Henri Pierre Auguste Jean Lanussé était né le 11 octobre 1913 à Sauternes (Gironde) ; il était le fils de Pierre Auguste Honoré Lanussé et de Claire Gaillard épouse Lanussé. Il était célibataire et habitait chez Madame Veuve Lanussé à Bordeaux (Gironde) au 4 rue Delurbe et exerçait la profession de médecin.

Il a été recruté à Bordeaux, matricule 3524. À la mobilisation, il rejoint le 37^{ème} Régiment d'Infanterie avec le grade de lieutenant. Le régiment est d'abord affecté à la défense des ouvrages de Bitche sur la ligne Maginot, puis reçoit l'ordre de se replier dans les environs de Sarrebourg. Le régiment doit alors tenir une ligne de défense pour empêcher le franchissement du canal de la Marne au Rhin. C'est là qu'il subit de lourdes pertes les 17 et 18 juin 1940. Les rescapés se replient enfin vers Val-et-Châtillon (Meurthe et Moselle).

Capture et transfert en Allemagne

Le 29 juin 1940, Henri Lanussé est capturé à Charmes (Vosges), au sud de Nancy, selon les indications portées sur la fiche de suivi de captivité ; l'intéressé indique pour sa part avoir été capturé le 21 juin à Florimont (Territoire de Belfort). Rien n'indique où les prisonniers capturés ont été regroupés. Puis le prisonnier de guerre est emmené en Allemagne, à l'Oflag XXI B à Schubin. Il est ensuite transféré le 22 août 1940 à l'Oflag XXI A² à Schoken. Il reçoit le matricule 79. Il est encore déplacé le 4 décembre 1940 vers l'Oflag XXI D³. Tous les camps du secteur militaire XXI se trouvaient en Pologne. Le XXI D était situé à Posen -Reichsgau Wartheland, à partir de l'annexion de cette partie de la Pologne par les Allemands en 1939 (Poznan en Pologne aujourd'hui).

Le 7 avril 1941, le prisonnier est transféré pour une raison inconnue dans un Stalag pour simples soldats, le XI B⁴. Henri Lanussé est ré-immatriculé XI B 0521. Ce camp se trouvait à Fallingb., en Basse Saxe, à environ 70 km à l'est de Brême.

Évasion échouée

Après une évasion manquée du Stalag XI B le 4 avril 1942, il est condamné à la déportation en Pologne.

Déportation dans les Stalags 325 et 369

Le transfert vers le Stalag 325 dans le territoire du Gouvernement Général de Pologne débute le 30 avril 1942 via le Stalag VI G à Bonn Duisdorf. Henri Lanussé est interné à Rawa-Ruska⁵ du 5 mai au 11 juillet 1942. Il est choisi pour présider l'amicale girondine du camp. Puis il est transféré au Stalag 369 à Kobierzyn où il est interné du 12 juillet au 6 août 1942.

Enfin, il a été affecté au Vorlager, cantonnement du kommando 1608 Fliegerhorst, terrassement d'un terrain d'aviation ; ce kommando dépendait du Stalag 325 et le cantonnement se trouvait devant

¹ Dossier statut AC 21 P 585908, témoignages et fiche de suivi de captivité.

² Meldung 15 de l'Oflag XXI A.

³ Meldung 16 de l'Oflag XXI A.

⁴ Meldung 1058 du Stalag XI B.

⁵ Meldung 1330 du Stalag XI B ouverte en 1942 et Meldung 1367 du Stalag XI B ouverte le 12 mai 1942.

l'entrée du Stalag 369. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, 16 prisonniers s'en évadent par souterrain.

Henri Lanussé est repris⁶. Il est envoyé en janvier 1943 dans l'ancien hôpital de Humenné en Slovaquie transformé en camp d'internement pour prisonniers de guerre. Quelques dizaines de prisonniers français ou yougoslaves y sont détenus. Les Français y bénéficient de conditions plutôt libérales, dont Henri Lanussé va profiter.

Évasion vers la Hongrie

Il s'évade le 17 avril 1943 d'Humenné⁷ et parvient à rejoindre la Hongrie⁸. Il reste en Hongrie jusqu'à l'arrivée des troupes soviétiques. Il participe au recueil de renseignements sur les sites stratégiques, à l'aide aux Juifs persécutés, soigne de nombreux prisonniers évadés réfugiés internés au camp de Balaton Boglar, ainsi que Bernard Clerc, sorti de la prison du Var à Budapest en février 1945, gravement blessé suite aux tortures infligées par la Gestapo.

Libération et après-guerre

Les prisonniers évadés et réfugiés en Hongrie sont libérés par les Soviétiques le 25 janvier 1945 ; ils sont d'abord regroupés au camp de Selyp près de Budapest puis sont acheminés vers Odessa d'où ils sont enfin rapatriés par Marseille en bateau. Henri Lanussé arrive en France le 31 mai 1945. Il est en convalescence jusqu'à sa démobilisation le 6 novembre 1945⁹.

Sur sa fiche de démobilisation, il est déclaré marié.

Il reçoit la Médaille des Évadés. Il est décoré de la Légion d'Honneur au grade de chevalier par décret du 4 août 1958 signé par le Général de Gaulle, publié au Journal Officiel du 4 septembre. Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Il dépose une demande de titre Interné Résistant le 15 novembre 1957. Il habitait alors à Royan (Charente Maritime), au 51 route de Pourtaillac. La commission départementale émet un avis défavorable le 3 décembre 1958. Le titre lui est attribué par le ministère par notification du 17 août 1959 (carte n° 1206 16878). La période d'internement retenue s'étend du 15 avril au 8 septembre 1942.

6 Témoignages de Jean Plassit et de Jean Mathivet.

7 Meldung 192 du Stalag 369 ouverte le 6 janvier 1944.

8 Témoignages de Xavier Vermorel et de Jean-Baptiste Bonetbeltz ; la frontière hongroise se trouve à 100 km d'Humenné.

9 Fiche de démobilisation datée du 6 novembre 1945.